

## Chantier JFA. Gros contrat pour un catamaran géant

Les bonnes nouvelles se suivent pour le chantier JFA, qui vient de décrocher un contrat pour construire le 3<sup>e</sup> plus grand catamaran de croisière du monde.



Ce luxueux catamaran pourra accueillir huit invités et six membres d'équipage (Photo DR).

Les mois qui viennent s'annoncent des plus actifs, au chantier naval JFA, qui vient d'annoncer la signature d'un contrat pour la construction d'un luxueux catamaran de 110 pieds, soit 33,50 m. Ce qui en fera le troisième plus grand catamaran de croisière du monde.

### Deux chantiers à mener de front

Cette annonce fait suite à celle, au printemps, d'un autre contrat pour un motor-yacht de 43 m. Les deux unités, dont les coques, sous-traitées, arriveront à Concarneau en février (pour le motor-yacht) et en avril 2009 (pour le catamaran), seront construites en même temps, les

livraisons étant respectivement prévues pour l'été et le second semestre 2010.

### Rencontre de savoir-faire

« Après le Sun Tenareze, un voilier de 25 mètres pour lequel on s'était beaucoup investi sur la conception en 2004, c'est le second catamaran que nous nous apprêtons à construire, explique Frédéric Jaouen, le patron du chantier. On s'est appuyé sur le savoir-faire de notre chef de projet Pierre-Jacques Kubis pour ce nouveau contrat. Il faut noter qu'on était en compétition, sur ce projet, avec deux autres chantiers, aux États-Unis et dans le sud de la France ».

Dessiné par le cabinet d'architecture Van Peteghem-Lauriot-Prévost (VPLP), ce catamaran « est conçu pour offrir à la fois confort et performances sous voiles », souligne-t-on chez JFA. « Il s'agit d'un yacht privé qui effectuera quelques charters, et pourra accueillir huit invités et six membres d'équipage ». La coque sera construite par CDK composites (Port-La-Forêt), en association avec Marsaudon composites (Lorient).

### Sur le marché du multicoque

« C'est un projet très important pour JFA, poursuit Frédéric Jaouen. Il nous positionne sérieusement sur le marché du multico-

que, ainsi que sur le carbone, aujourd'hui très présent sur les voiliers ». Les deux chantiers à venir devraient en profiter à plusieurs reprises locales par le biais de la sous-traitance, que ce soit dans les domaines de l'hydraulique, de l'électricité, de la motorisation ou de la mécanique. En outre, JFA devrait étoffer ses effectifs, portés aujourd'hui à 35 personnes. Une croissance rendue nécessaire par la mise en œuvre concomitante des deux chantiers.

Olivier Desveaux

Lire également en page 9.



## JFA. Un catamaran géant pour le chantier concarnois

Quelques mois après avoir décroché un contrat de taille pour un motor-yacht de 43 m, le chantier naval JFA, à Concarneau, vient d'annoncer la signature d'un nouveau contrat, pour la construction du 3<sup>e</sup> plus grand catamaran de croisière au monde. Un voilier de luxe de 33,50 m (110 pieds), construit en carbone-époxy et conçu par le cabinet d'architecture navale Van Peteghem-Lauriot-Prévost (VPLP), connu notamment pour son savoir-faire en matière de bateaux de course (Oracel, Banque populaire V, etc).

### Haut standing

Ce yacht privé pourra accueillir huit invités et six membres d'équipage. Un salon-salle à manger de 65 m<sup>2</sup> avec vue sur mer à 360°, un jacuzzi, des coques



Avec ses 33,50 m de long, ce voilier de luxe sera le 3<sup>e</sup> plus grand catamaran de croisière au monde. (Cabinet VPLP)

dédiées aux cabines invités, à la cuisine et à l'équipage, un salon de détente au niveau du cockpit arrière, un autre salon sur le pont supérieur... Les aménagements sont de haut standing. Construite par l'entreprise de Port-la-Forêt CDK composites, la

coque arrivera à Concarneau en avril prochain, la livraison de ce voilier d'exception étant programmée pour le second semestre 2010. Pour ce contrat, l'entreprise concarnoise était en compétition avec un chantier américain et un

chantier du sud de la France. Créée il y a quinze ans, JFA compte aujourd'hui 35 salariés, et devrait voir ses effectifs s'étoffer, compte tenu de la concomitance des deux contrats.

Olivier Desveaux

